

La région Normandie vient d'enclencher un dispositif d'agrément visant à rendre plus visibles les organismes de conseil aux agriculteurs et à les inciter à se faire aider dans la perspective d'une production durable et innovante. Le conseil agricole économique stratégique pourra être mobilisé lorsque un exploitant souhaite améliorer la rentabilité de son entreprise, ou la faire évoluer vers un système plus durable en matière environnementale. Il pourra également être mobilisé pour les personnes souhaitant s'installer dans une exploitation agricole.